

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00260 Numéro SIREN : 431 955 749 Nom ou dénomination : A 2 C AIR COST CONTROL
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 1534

① **BILAN - ACTIF**

EXEMPLAIRE N° 2022

POUR GREEFFE

Désignation de l'entreprise : **SAS A2C AIR COST CONTROL**

Durée de l'exercice : 12 mois

Adresse de l'entreprise : **11 RUE DU COMMANDANT COUSTEAU 32600 LISLE JOURDAIN**

Durée de l'exercice précédent : 12 mois

Numéro SIRET : **4 3 1 9 5 5 7 4 9 0 0 0 6 1**

Néant ☐

		Exercice N, clos le 31/10/2022		N-1 31/10/2021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	966 970	111 214	855 756
	Fonds commercial (1)	AH	AI		9 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AO		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 460 701	1 989 825	470 876
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 412 181	1 194 820	217 361
	Immobilisations en cours	AV	AW		276 282
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY		767 039
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		2 850
	Autres immobilisations financières *	BH	80 293	80 293	79 728
TOTAL (II)		BJ	4 920 145	3 295 859	1 624 286
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	803 672	26 113	777 559
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	25 935 995	1 011 090	24 924 905
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			25 441 348
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	13 396 250	36 250	13 360 000
	Autres créances (3)	BZ	1 519 905		10 353 509
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			1 519 905
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			902 245
	Disponibilités	CF	11 465 822		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	231 410		11 465 822
	TOTAL (III)	CJ	53 353 054	1 073 454	7 737 525
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			231 410
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			135 563
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	24 448		52 279 601
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	58 297 648	4 369 313	44 570 190
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS A2C AIR COST CONTROL		Néant ☐
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	28 234 660	29 400 363
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 275 891	3 465 709
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	38 910 551
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 884	79 204
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	120 884	79 204
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61 507	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	446 665	138 708
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 670 167	6 639 174
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 074 423	1 931 632
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	377 303	219 719
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	164 706	86 562
TOTAL (IV)		EC	14 794 771	9 015 795
Ecarts de conversion passif *		ED	102 128	57 473
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	53 928 335	46 418 545
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 296 734	8 877 088
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2C AIR COST CONTROL		Néant ☐						
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France métropolitaine	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	28 049 706	FB	36 117 595	FC	64 167 301	47 117 974 ¹
	Production vendue { biens* services *	FD	1 026	FE		FF	1 026	1 454 787
		FG	29 564	FH	45 031	FI	74 594	56 610
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	28 080 296	FK	36 162 626	FL	64 242 922	48 629 371
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	20 667	21 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	587 669	685 349	
	Autres produits (I) (11)				FQ	1 278 551	183 816	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	66 129 809	49 520 036
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	43 716 499	28 494 085	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(154 245)	4 516 024	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	1 416 190	955 463	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(67 187)	98 511	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	4 114 505	3 725 933	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				PX	356 135	274 850	
	Salaires et traitements *				FY	4 445 838	3 740 845	
	Charges sociales (10)				FZ	2 090 372	1 700 041	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	430 325	363 867
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	322 952 ¹	167 973
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	500 953	324 279	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	57 172 337	44 361 870
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	8 957 472	5 158 166
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	17 087	13 027	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	23 234	10 471	
	Différences positives de change				GN	403 281	58 596	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	443 602	82 094	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	20 884	23 234	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	46 664	24 470	
	Différences négatives de change				GS		82 359	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	67 548	130 064	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	376 053	(47 969)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	9 333 525	5 110 196	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS A2C AIR COST CONTROL		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 2 930	70 952
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	833
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 69 970	110 854
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 72 900	182 639
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	(1 013)
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 153	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG 60 000	94 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 60 153	92 987
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 12 747	89 652
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 613 004	299 029
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 2 457 377	1 435 110
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 66 646 311	49 784 770
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 60 370 419	46 319 060
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 6 275 891	3 465 709
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX 12 443	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
	(9) Dont transferts de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A1 566 792	637 286
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A4 204	207
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Autres produits exceptionnels s/opération gestion		2 930
	Cession immobilisation	153	
	Provision pour risque	60 000	69 970
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **53 928 335** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 66 646 311** euros et un total **charges de 60 370 419** euros, dégageant ainsi un **résultat de 6 275 891** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2021** et finit le **31/10/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2022 est marqué par le déploiement d'un nouvel ERP « Infor SyteLine » au 1^{er} janvier 2022. Cet ERP destiné aux distributeurs couvre l'ensemble des besoins métiers de l'entreprise y compris la tenue de la comptabilité.

Sur 2022, l'activité d'Air Cost Control a connu une belle croissance de son carnet de commande et de son chiffre d'affaires permettant d'envisager un retour imminent au niveau d'activité avant Covid.

La seconde moitié de l'exercice fut également marquée par des difficultés croissantes d'approvisionnement auprès de certains fournisseurs qui ont poussé l'entreprise à augmenter ses niveaux de stock de sécurité.

Enfin le renforcement du dollar sur l'euro sur le dernier trimestre a permis à Air Cost Control de générer des gains de change significatifs sur ses encaissements clients en USD.

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evaluation des amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Règles et Méthodes Comptables

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	20 884		20 884	
Dettes d'exploitation				102 128
Total	20 884		20 884	102 128

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Poste du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	3 759 288		
Autres créances	29 135		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 755 525		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	64 167 301
Ventes de produits finis	1 026
Prestations de services	74 595
Total	64 242 922

Répartition par secteur géographique	Montant
France	28 080 296
Etranger	36 162 626
Total	64 242 922

Effectif moyen

Règles et Méthodes Comptables

	Personnel salarié
Cadres	30
Agents de maîtrise et techniciens	8
Technicien	29
Employés	30
Total	97

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	9 333 525	2 453 999
Résultat exceptionnel (hors participation)	12 747	3 378
Résultat comptable (hors participation)	9 346 272	2 457 377

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.500 euros. Ces honoraires sont facturés au titre :

- du contrôle légal des comptes : 19.500 euros
- des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement de la société est estimé à 267.701 euros.

Les éléments de calcul retenus sont :

- départ à la retraite entre 62 et 67 ans, selon la génération, pour la retraite à taux plein
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2016-2018
- progression annuelle des salaires : 3%
- taux d'actualisation : 3,90%
- taux de charges sociales : 48,20% pour les cadres, 42,60% pour les techniciens et 31,70% pour les employés
- âge d'entrée dans la vie active : 22 ans pour les cadres, 20 ans pour les non cadres
- modalités de départ à la retraite : 100% à l'initiative de l'employé (départ volontaire)

Règles et Méthodes Comptables

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
HEICO CORPORATION			3000 TAFT STREET 30021 FLORIDE

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	275 781		931 689		240 500	966 970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 781		931 689		240 500	966 970
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 460 701					2 460 701
	Instal., agencement, aménagement divers	396 891					396 891
	Matériel de transport	15 426		64 512			79 938
	Matériel de bureau, mobilier	934 461		2 766		1 874	935 353
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	767 039				767 039	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 574 518		67 277		768 914	3 872 882
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	82 578		565		2 850	80 293
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	82 578		565		2 850	80 293
TOTAL		4 932 877		999 532		1 012 264	4 920 145

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	266 256	85 305	240 347	111 214
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	266 256	85 305	240 347	111 214
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 771 004	218 821		1 989 825
Autres Instal., agencement, aménagement divers	298 091	39 003		337 094
Matériel de transport	15 426	6 451		21 877
Matériel de bureau, mobilier	756 979	80 744	1 874	835 849
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 841 499	345 020	1 874	3 184 645
TOTAL	3 107 756	430 324	242 221	3 295 859

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

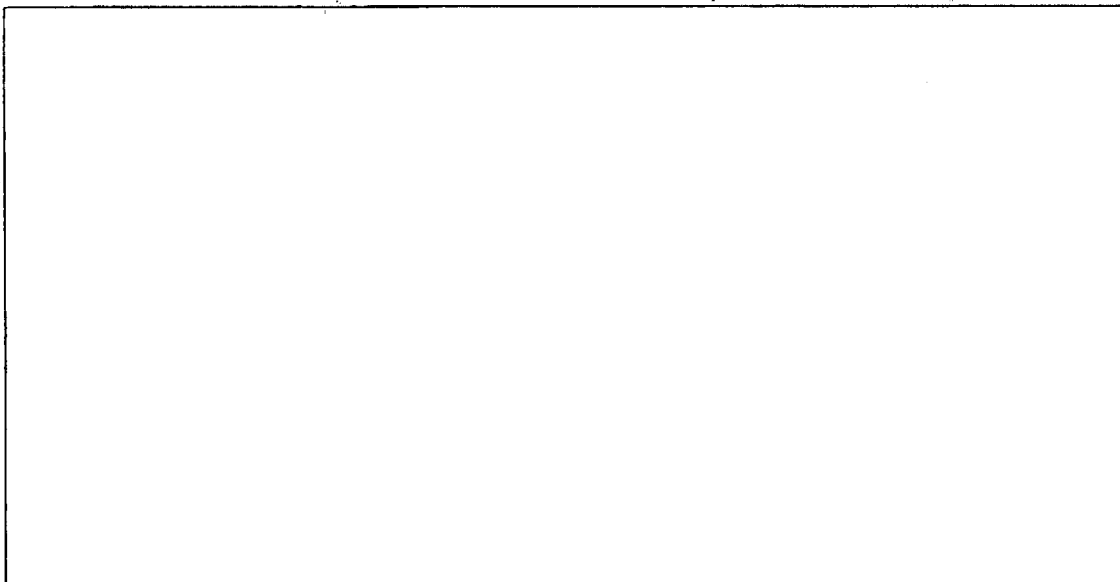
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	23 234	20 884	23 234	20 884
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	55 970	60 000	15 970	100 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 204	80 884	39 204	120 884
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	735 543	312 457	10 797	1 037 204
	Sur comptes clients	35 835	10 495	10 080	36 250
	Autres	54 000		54 000	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	825 379	322 952	74 877	1 073 454
TOTAL GENERAL		904 583	403 836	114 081	1 194 338
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			322 952 20 884 60 000	20 877 23 234 69 970	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					
Autres provisions pour risques et charges : Les autres provisions pour risques d'un montant total de 100.000 euros portent sur des risques sociaux					

Charges à payer (avec détail)

	31/10/2022	31/10/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 774 442	595 753	1 178 689	197,8
Dettes fiscales et sociales	2 123 196	1 295 431	827 765	63,90
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	375 505	181 134	194 371	107,3
TOTAL	4 273 143	2 072 318	2 200 825	106,2



Produits à recevoir (avec détail)

	31/10/2022	31/10/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		370	(370)	100,0
Autres créances	278 126	335 149	(57 023)	-17,01
TOTAL	278 126	335 519	(57 393)	-17,11

--

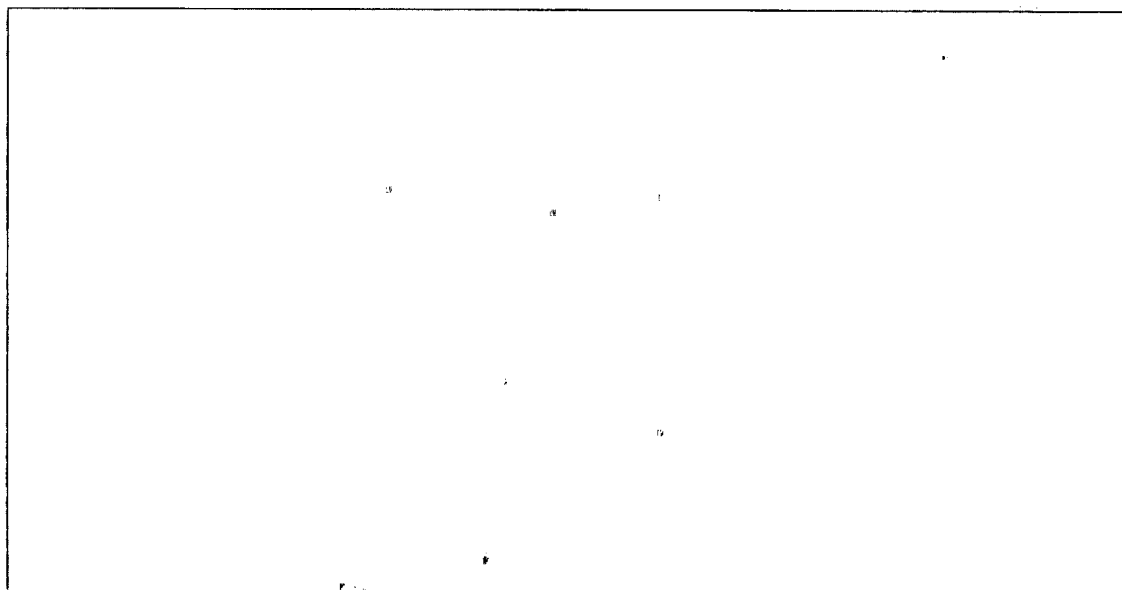
Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/10/2022	31/10/2021	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	231 410	135 563	95 847 70,70
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	231 410	135 563	95 847 70,70

--

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/10/2022	31/10/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	164 706	86 562	78 144	90,27
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	164 706	86 562	78 144	90,27



Créances et Dettes

		31/10/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	80 293		80 293
	Clients douteux ou litigieux	7 293	7 293	
	Autres créances clients	13 388 958	13 388 958	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	933	933	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 667	2 667	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 131 949	1 131 949	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	384 356	384 356	
	Charges constatées d'avances	231 410	231 410	
TOTAL DES CREANCES		15 227 858	15 147 565	80 293
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		2 850		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	61 507	10 136	51 371	
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 670 167	9 670 167		
	Personnel et comptes rattachés	1 430 834	1 430 834		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	668 462	668 462		
	Impôts sur les bénéfices	1 097 943	1 097 943		
	Taxes sur la valeur ajoutée	638 527	638 527		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	238 657	238 657		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	377 303	377 303		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	164 706	164 706		
TOTAL DES DETTES		14 348 106	14 296 734	51 371	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		64 512			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

31/10/2022		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	8 000,0000	4 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	8 000,0000	4 000 000,00



Xavier DENIS-FARGE

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

"A2C" AIR COST CONTROL

11 rue du Commandant Cousteau
ZAC du Pont Peyrin
32600 L'ISLE JOURDAIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2022

« A 2 C »

AIR COST CONTROL

S.A.S. au capital de 1 000 000 €

Siège social : 11 rue du Commandant Cousteau
ZAC du Pont Peyrin
32600 L'ISLE-JOURDAIN

RCS AUCH 431 955 749

R A P P O R T

D U C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

S U R L E S C O M P T E S A N N U E L S

Exercice clos le 31 octobre 2022

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A2C relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulins
31500 TOULOUSE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,
Le 14 mars 2023

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindeyron des Moulins
31500 TOULOUSE

Xavier DENIS-FARGE
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : SAS A2C AIR COST CONTROL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 11 RUE DU COMMANDANT COUSTEAU 32600 LISLE JOURDAIN		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 3 1 9 5 5 7 4 9 0 0 0 6 1		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31102022							
		N-1 31102021							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
		Frais de développement *	CX						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	966 970	AC	111 214	855 756	9 524	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
		Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 460 701	AS	1 989 825	470 876	689 697	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	1 412 181	AU	1 194 820	217 361	276 282	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY			767 039	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			2 850
		Autres immobilisations financières *	BH	80 293	BI		80 293	79 728	
TOTAL (II)		BJ	4 920 145	BK	3 295 859	1 624 286	1 825 121		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	803 672	BM	26 113	777 559		
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	25 935 995	BU	1 011 090	24 924 905	25 441 348	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	13 396 250	BY	36 250	13 360 000	10 353 509	
		Autres créances (3)	BZ	1 519 905	CA		1 519 905	902 245	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	11 465 822	CG		11 465 822	7 737 525	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	231 410	CI		231 410	135 563	
TOTAL (III)		CJ	53 353 054	CK	1 073 454	52 279 601	44 570 190		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	24 448			24 448	23 234		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	58 297 648	IA	4 369 313	53 928 335	46 418 545		
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS A2C AIR COST CONTROL			Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000	4 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	28 234 660	29 400 363	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 275 891	3 465 709	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	38 910 551	37 266 073	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 884	79 204	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	120 884	79 204	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61 507		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	446 665	138 708	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 670 167	6 639 174	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 074 423	1 931 632	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	377 303	219 719	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	164 706	86 562	
TOTAL (IV)	EC	14 794 771	9 015 795		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	102 128	57 473
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	53 928 335	46 418 545		
RENVOIS	(1)	Ecarts de réévaluation incorporés au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 296 734	8 877 088
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2C AIR COST CONTROL							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	28 049 706	FB	36 117 595	FC	64 167 301	47 117 974	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	1 026	FE		FF	1 026	1 454 787	
		FG	29 564	FH	45 031	FI	74 594	56 610	
		FJ	28 080 296	FK	36 162 626	FL	64 242 922	48 629 371	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation						20 667	21 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						587 669	685 349	
	Autres produits (1) (11)						1 278 551	183 816	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	66 129 809	49 520 036	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	43 716 499	28 494 085	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(154 245)	4 516 024	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 416 190	955 463	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(67 187)	98 511	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 114 505	3 725 933	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	356 135	274 850	
	Salaires et traitements *					FY	4 445 838	3 740 845	
	Charges sociales (10)					FZ	2 090 372	1 700 041	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	430 325	363 867
							GB		
							GC	322 952	167 973
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	500 953	324 279
	Autres charges (12)						GF	57 172 337	44 361 870
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	8 957 472	5 158 166
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 087	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	23 234	
	Différences positives de change						GN	403 281	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	443 602	82 094	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	20 884	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	46 664	
	Différences négatives de change						GS	82 359	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	67 548	130 064	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	376 053	(47 969)	
						GW	9 333 525	5 110 196	

Désignation de l'entreprise SAS A2C AIR COST CONTROL										Néant ☐				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 930	70 952		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		833		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	69 970	110 854		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	72 900	182 639		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		(1 013)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	153			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	60 000	94 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	60 153	92 987		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	12 747	89 652		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	613 004	299 029		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 457 377	1 435 110		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	66 646 311	49 784 770		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	60 370 419	46 319 060		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	6 275 891	3 465 709		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									HX	12 443		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RC			
	(9)	Dont transferts de charges									RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A1	566 792	637 286	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9									A4	204	207	
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels s/opération gestion												2 930		
Cession immobilisation											153			
Provision pour risque											60 000	69 970		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **53 928 335** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **66 646 311** euros et un total **charges** de **60 370 419** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 275 891** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2021** et finit le **31/10/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2022 est marqué par le déploiement d'un nouvel ERP « Infor SyteLine » au 1^{er} janvier 2022. Cet ERP destiné aux distributeurs couvre l'ensemble des besoins métiers de l'entreprise y compris la tenue de la comptabilité.

Sur 2022, l'activité d'Air Cost Control a connu une belle croissance de son carnet de commande et de son chiffre d'affaires permettant d'envisager un retour imminent au niveau d'activité avant Covid.

La seconde moitié de l'exercice fut également marquée par des difficultés croissantes d'approvisionnement auprès de certains fournisseurs qui ont poussé l'entreprise à augmenter ses niveaux de stock de sécurité.

Enfin le renforcement du dollar sur l'euro sur le dernier trimestre a permis à Air Cost Control de générer des gains de change significatifs sur ses encaissements clients en USD.

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejont des Moulinais
31500 TOULOUSE

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evaluation des amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejone des Moulinais

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulins
31500 TOULOUSE

Règles et Méthodes Comptables

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	20 884		20 884	
Dettes d'exploitation				102 128
Total	20 884		20 884	102 128

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Poste du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	3 759 288		
Autres créances	29 135		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 755 525		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	64 167 301
Ventes de produits finis	1 026
Prestations de services	74 595
Total	64 242 922

Répartition par secteur géographique	Montant
France	28 080 296
Etranger	36 162 626
Total	64 242 922

Effectif moyen

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Règles et Méthodes Comptables

	Personnel salarié
Cadres	30
Agents de maîtrise et techniciens	8
Technicien	29
Employés	30
Total	97

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	9 333 525	2 453 999
Résultat exceptionnel (hors participation)	12 747	3 378
Résultat comptable (hors participation)	9 346 272	2 457 377

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.500 euros. Ces honoraires sont facturés au titre :

- du contrôle légal des comptes : 19.500 euros
- des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement de la société est estimé à 267.701 euros.

Les éléments de calcul retenus sont :

- départ à la retraite entre 62 et 67 ans, selon la génération, pour la retraite à taux plein
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2016-2018
- progression annuelle des salaires : 3%
- taux d'actualisation : 3,90%
- taux de charges sociales : 48,20% pour les cadres, 42,60% pour les techniciens et 31,70% pour les employés
- âge d'entrée dans la vie active : 22 ans pour les cadres, 20 ans pour les non cadres
- modalités de départ à la retraite : 100% à l'initiative de l'employé (départ volontaire)

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Règles et Méthodes Comptables

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
HEICO CORPORATION			3000 TAFT STREET 30021 FLORIDE

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejanc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	275 781		931 689		240 500	966 970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 781		931 689		240 500	966 970
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 460 701					2 460 701
	Instal., agencement, aménagement divers	396 891					396 891
	Matériel de transport	15 426		64 512			79 938
	Matériel de bureau, mobilier	934 461		2 766		1 874	935 353
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	767 039				767 039	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 574 518		67 277		768 914	3 872 882
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	82 578		565		2 850	80 293
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	82 578		565		2 850	80 293
TOTAL		4 932 877		999 532		1 012 264	4 920 145

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejone des Moulinais
31500 TOULOUSE

Amortissements

		Amortissements	Mouvements de l'exercice		Amortissements
		début d'exercice	Dotations	Diminutions	au 31/10/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	266 256	85 305	240 347	111 214
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	266 256	85 305	240 347	111 214
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 771 004	218 821		1 989 825
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	298 091	39 003		337 094
	Matériel de transport	15 426	6 451		21 877
	Matériel de bureau, mobilier	756 979	80 744	1 874	835 849
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 841 499	345 020	1 874	3 184 645
TOTAL		3 107 756	430 324	242 221	3 295 859

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2022
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	23 234	20 884	23 234	20 884
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	55 970	60 000	15 970	100 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 204	80 884	39 204	120 884
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	735 543	312 457	10 797	1 037 204
	Sur comptes clients	35 835	10 495	10 080	36 250
	Autres	54 000		54 000	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	825 379	322 952	74 877	1 073 454
	TOTAL GENERAL	904 583	403 836	114 081	1 194 338

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		322 952 20 884 60 000	20 877 23 234 69 970	
--	--	-----------------------------	----------------------------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	
---	--

Autres provisions pour risques et charges :

Les autres provisions pour risques d'un montant total de 100.000 euros portent sur des risques sociaux

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejonc des Moulins
31500 TOULOUSE

Charges à payer (avec détail)

	31/10/2022	31/10/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 774 442	595 753	1 178 689	197,8
Dettes fiscales et sociales	2 123 196	1 295 431	827 765	63,90
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	375 505	181 134	194 371	107,3
TOTAL	4 273 143	2 072 318	2 200 825	106,2

Xavier DENIS-FARGE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 3, rue Brindejont des Moulinais
 31500 TOULOUSE

Créances et Dettes

		31/10/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	80 293		80 293
	Clients douteux ou litigieux	7 293	7 293	
	Autres créances clients	13 388 958	13 388 958	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	933	933	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 667	2 667	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 131 949	1 131 949	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	384 356	384 356	
	Charges constatées d'avances	231 410	231 410	
TOTAL DES CREANCES		15 227 858	15 147 565	80 293
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		2 850		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/10/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	61 507	10 136	51 371
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 670 167	9 670 167	
	Personnel et comptes rattachés	1 430 834	1 430 834	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	668 462	668 462	
	Impôts sur les bénéfices	1 097 943	1 097 943	
	Taxes sur la valeur ajoutée	638 527	638 527	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	238 657	238 657	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes	377 303	377 303	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	164 706	164 706	
TOTAL DES DETTES		14 348 106	14 296 734	51 371
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		64 512		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Xavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Brindejanc des Moulinails
31500 TOULOUSE

Capital social

		31/10/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	8 000,0000	4 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	8 000,0000	4 000 000,00

Kavier DENIS-FARGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1, rue Brindejanc des Moulinails
31500 TOULOUSE

« A 2 C » AIR COST CONTROL
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 11 Rue du Commandant Cousteau - ZAC Pont Peyrin II
32600 L'ISLE-JOURDAIN
RCS AUCH 431 955 749

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'élevant à 6 275 891,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 275 891,39 euros

En totalité au compte « autres réserves » 6 275 891,39 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Revenus distribués</i>	<i>Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI</i>	<i>Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI</i>
31/10/2021	NEANT	-	-
31/10/2020	NEANT	-	-
31/10/2019	NEANT	-	-

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 9 décembre 2020, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 4 121 125 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 3 août 2021, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 2 627 537 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 10 janvier 2022, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 2 477 397 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 7 mars 2022, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 2 154 016 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».



Il est à noter qu'aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 4 novembre 2022, il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant brut de 4 089 816 euros. Ce montant a été prélevé sur le compte « autres réserves ».

CINQUIEME DÉCISION

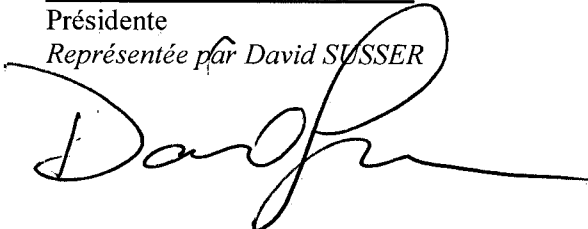
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme

P/LLP ENTREPRISES, LLC

Présidente

Représentée par David SUSSER

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'David Süsser', written over the printed name.